

La réorientation ça dit quoi ?

Dans toutes les Facultés et UFR un processus de réorientation existe. Seulement chaque territoire a son fonctionnement, et en fonction de ça, il est plus ou moins simple de se réorienter. Si tu es un·e **jeune dans le champ du sport et de l'animation et que tu cherches à te réorienter**, cette fiche réflexe est faite pour toi !

BONNES PRATIQUES

Pour que ta réorientation se passe le mieux possible, on te conseille tout d'abord de :

- Se poser les bonnes questions : Pourquoi je désire me réorienter ?
- Contacter le service de scolarité de ta formation ou d'orientation de ton établissement pour leur demander conseil. Tu peux retrouver une liste des lieux d'orientation sur le [site du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#).

Et si tu as d'avantages de questions ou que tu doutes, tu peux nous envoyer un mail sur **mesdroits@anestaps.org**

REORIENTATIONS POSSIBLES

Une fois ces étapes passées, 3 grand cas de figure peuvent se présenter à toi (ces cas ne sont pas exhaustifs, dans ce cas, tu peux nous contacter via le formulaire en ligne ou par mail).

Réorientation rapide suite à l'arrivée en STAPS (dans le champ du sport et de l'animation)

Changements de mention
(ex : de ES à MS)

Réorientation en cours de diplôme ou entre les semestres

La réorientation ça dit quoi ?

Focus : les autres formations dans le CdSA

Vous venez d'arriver en L1 STAPS et vous vous rendez compte que ce n'est pas fait pour vous ?

Vous voulez une formation pratique pour entraîner ?

Pas de panique, vous pouvez vous réorienter dans une autre formation dans le champ du sport et de l'animation.

QUELLE FORMATION EST POSSIBLE ?

Il y a les formations Jeunesse et Sport

CPJEPS

BPJEPS

DEJEPS

DESJEPS

Et les formations des branches professionnelles

CQP

TFP

BF

Bonus : Ces formations bénéficient souvent de rentrées décalées, vous pouvez donc souvent les rejoindre en cours d'année.

QUELLE FORMATION CHOISIR ?

Pour vous aider à choisir parmi les formations mentionnées ci-dessus, consultez le [Guide des formations](#) de l'ANESTAPS, régulièrement mis à jour. Vous y trouverez des **détails sur chaque formation**, les **avantages** des diplômes, ainsi que des informations sur la **durée**, l'**accessibilité** et les **débouchés professionnels**.

Si vous voulez aller plus loin, vous pouvez aussi consulter le [site du ministère des Sports](#).

QUI CONTACTER ?

Pour davantage d'informations, vous pouvez nous contacter sur mesdroits@anestaps.org.

La réorientation ça dit quoi ?

Focus : changement de mention

- Vous êtes en STAPS mais souhaitez changer de mention (ex : passer de "Éducation et Motricité" à "Management du sport").
- C'est possible selon les résultats, les capacités et les prérequis de chaque mention.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

1 - Prendre rendez-vous avec un responsable pédagogique

 Objectif : discuter de la **faisabilité** du changement - Présenter votre projet - Vérifier les **prérequis** (certains modules L1/L2 peuvent être obligatoires)

2 - Constituer un dossier

 À déposer à la **scolarité** de l'UFR STAPS

Contenu du dossier : **Formulaire** de changement de mention - **Relevés de notes** L1/L2 - **Lettre de motivation** (si demandée)

3 - Délais & traitement du dossier

 Quand et comment ?

- Dépôt du dossier le plus tôt possible, avant la fin de l'année universitaire
- Le dossier est étudié par le responsable pédagogique
- Il peut être transmis à une commission pédagogique selon les cas

4 - Réponse finale

 Réponse communiquée par la scolarité

Acceptation ou refus

En cas de **refus**, possibilité de demander un **entretien explicatif**

QUI CONTACTER ?

1. Vos associations étudiantes : <https://anestaps.org/lassociations/>
2. Vos élu·es étudiant·es (trouvables sur le site de votre établissement ou auprès de vos associations étudiantes)
3. Votre directeur·ice / doyen·ne de composantes
4. Les responsables pédagogiques de chacune des mentions
5. L'ANESTAPS : mesdroits@anestaps.org

La réorientation ça dit quoi ?

Focus : changement discipline

Vous êtes en STAPS mais finalement, vous voulez suivre une autre formation

REPRENDRE EN L1

Pour t'inscrire en L1 si tu es déjà en études supérieures, tu dois repasser par la plateforme **ParcourSup**. Il faudra donc ré-ouvrir un dossier et ensuite, tu pourras candidater dans la licence de ton choix, selon les mêmes conditions que si c'était ta première candidature.

CONTINUER EN L2, L3 D'UNE AUTRE FORMATION

Dans ce cas, tu peux te **rapprocher du service d'orientation de ton établissement** afin de te faire accompagner dans tes démarches ainsi que des **responsables de la formation** pour laquelle tu souhaites postuler. Selon ta formation d'origine, tu pourras prétendre à une passerelle qui te permettra de rejoindre la nouvelle formation directement en deuxième ou troisième année.

Si ce n'est pas le cas, tu pourras toujours candidater pour rejoindre une nouvelle formation en première année

CHANGER D'UNIVERSITÉ

Dans ce cas, pense-bien à effectuer tes démarches en amont en **prenant contact avec le-a responsable de la formation** dans l'université dans laquelle tu souhaiterais aller, pour voir ce qui est possible.

Ensuite, pour t'inscrire en deuxième ou troisième année de licence, tu devras **déposer un dossier sur la plateforme Ecandidat**. Les calendriers et les modalités (documents justificatifs à préparer, dates limites de dépôt, etc.) sont **précisés sur les sites internet des établissements**.

QUI CONTACTER ?

Pour davantage d'informations, vous pouvez nous contacter sur **mesdroits@anestaps.org**